

CONSEIL MUNICIPAL du 10 mai 2011
Convocation : 05/05/2011

Présents :CAPITAN Marcel, PARDON Sébastien, TONNOIR Nathalie, MUZEL Loïc, RAMBAUD Josiane, MAZIOUX Marilyne, EXTRAT Michèle, GOUTTEBROZE Johann, MORELIERE Claudette, ROBERT René et CORAND Carole

Secrétaire de séance : PARDON Sébastien

AIDE A L'ECOLE

Mme Nathalie THIERRY étant en arrêt maladie depuis le 8 mars, à la demande de l'instituteur il est décidé d'employer quelqu'un pour le seconder quelques heures par semaine. Mme Catherine MONTAGNE qui vient déjà à l'école en tant qu'AVS, pourrait effectuer 6 h par semaine. Elle pourrait commencer dès l'accord reçu de l'éducation nationale et serait prolongée jusqu'à la fin de l'année scolaire si nécessaire. Le conseil municipal donne son accord au maire pour signer le contrat.

CONTRATS CAE

Une délibération est prise à l'unanimité des membres présents afin de régulariser la situation administrative de Mr VERNIN Yves et de Mme THIERRY Nathalie, employés tous deux en CAE. Aucune délibération n'avait pas été prise en temps voulu.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunal

Le Maire présente le projet de fusion de communautés de communes proposée par le Préfet. Le conseil municipal exprime son mécontentement sur ce projet qui devrait regrouper les Communautés de Communes de Feurs en Forez, de Balbigny et des Collines du Matin. Le conseil municipal devra se prononcer dans les prochaines semaines.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire rappelle qu'afin d'éviter une fermeture de classe à St-Jodard, l'éducation nationale a décidé que Saint-Jodard devait se rajouter au RPI Pinay St-Georges. Il informe que suite aux réunions entre les maires des trois communes concernées, il a été décidé de travailler sur ce projet pour le mettre en place à la rentrée 2012.

Tous les membres présents ont signé au registre.